



## AVIS DE RECRUTEMENT PAR VOIE D'INTEGRATION AU TITRE DE L'ECOLE ROYALE DU SERVICE DE SANTE MILITAIRE

Le concours d'admission, par voie d'intégration, des Elèves-officiers Médecins, Pharmaciens, Dentistes et Vétérinaires de l'Ecole Royale du Service de Santé Militaire sera organisé au titre de l'année universitaire 2023-2024, dans les conditions ci-après :

### I. CONDITIONS DE CANDIDATURE :

Le recrutement est ouvert aux étudiants des Facultés de Médecine et de Pharmacie et de Médecine Dentaire du Royaume ainsi que de l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II, comme suit :

- Etre de nationalité marocaine ;
- Etre célibataire ;
- Avoir au minimum une taille de 1,65m pour les garçons et 1,60m pour les filles ;
- N'avoir aucun antécédent judiciaire ;
- Etre apte physiquement.
- Etre vacciné contre la COVID-19 ;
- Etre retenu par la commission de présélection sur dossier.
- Etre inscrit, au titre de l'année **2023-2024**, à l'un des niveaux d'études ci-après :
  - **3<sup>o</sup>, 4<sup>o</sup> et 5<sup>o</sup> année pour l'option médecine ;**
  - **3<sup>o</sup> et 4<sup>o</sup> année pour l'option pharmacie ;**
  - **3<sup>o</sup> et 4<sup>o</sup> année pour l'option médecine dentaire ;**
  - **3<sup>o</sup>, 4<sup>o</sup> et 5<sup>o</sup> année pour l'option vétérinaire.**

Les candidats(es) remplissant les conditions suscitées,  
s'inscrire sur le site web [www.recrutement.far.ma](http://www.recrutement.far.ma)  
disponible du **04 juillet au 05 août 2023 inclus**.

### II. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

La composition du dossier de candidature sera précisée sur la convocation des candidats retenus

### III. CONVOCATION DES CANDIDATS ET CANDIDATES :

La présélection sur dossier s'effectuera sur la base de la **moyenne générale calculée à partir des moyennes des semestres des années d'études universitaires**. Les candidats et les candidates retenus par la commission de présélection recevront le moment venu sur leurs **adresses email, une convocation** individuelle contenant les informations nécessaires au passage du concours.

### IV. ORGANISATION DU CONCOURS :

Les candidats et les candidates retenus à la présélection seront convoqués pour subir les tests de visite médicale, les épreuves de sport, les tests psychotechniques ainsi qu'un entretien oral à des dates qui leur seront précisées dans la convocation. Ceux et celles ayant satisfait à l'ensemble de ces tests, seront classés par ordre de mérite, en fonction de la **moyenne générale calculée à partir des moyennes des semestres des années d'études universitaires**.

**NB :** Pour tout complément de renseignements, veuillez contacter le **secrétariat de l'ERSSM** au numéro **05 37 73 37 98** de **10 heures à 15 heures**